

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse de France
<b>Band:</b>	12 (1966)
<b>Heft:</b>	10
<b>Rubrik:</b>	Activité des Sociétés Suisses en France

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

activement à la vie politique de leur mère-patrie et qui sont ulcérés de n'avoir pour lien principal avec leur pays d'origine que l'obligation de payer la taxe militaire...

Ces doléances anciennes s'étaient exprimées avec vivacité et amertume l'an dernier au Congrès annuel des Suisses à l'étranger à Soleure et la fameuse image à l'eau de rose de la Suisse traditionnelle en avait pris alors un « sacré coup ».

Toutefois, à l'occasion du 44<sup>e</sup> Congrès des Suisses à l'étranger, ces critiques furent moins vives en raison, précisément, de la perspective du vote fédéral du 16 octobre prochain, ce qui est bien compréhensible, mais ne modifie pas encore les revendications fondamentales de nos compatriotes.



Il faut comprendre, certes, l'attitude souvent exacerbée des membres de la Cinquième Suisse vis-à-vis de leur patrie. Mieux que personne, en effet, ils sont généralement bien placés pour analyser les tares et lacunes de notre Suisse contemporaine et l'on ne peut s'étonner si souvent ils enragent devant la sclérose et les mesquineries helvétiques contemporaines.

Les Suisses à l'étranger se rendent compte effectivement que notre pays, ces dernières années, a raté maintes occasions de prendre la place internationale qui eût pu être la sienne en divers secteurs et ils ne peuvent admettre que celui-ci ait galvaudé comme à plaisir un capital moral d'une importance considérable dans le concert des peuples. Il serait faux, évidemment, de trop peindre le diable sur la muraille car ce capital moral et souvent matériel demeure déterminant, mais il n'empêche pas que le problème existe de manière indubitable.

A ce propos, le président de la N.S.H., M. Reck s'est exprimé en ces termes : « Le Suisse à l'étranger doit savoir ce qui se passe dans sa patrie, mais ses observations sont tout aussi précieuses. Il peut nous montrer notamment que nous avons tendance à compenser une certaine peur du neuf en politique intérieure par une propension à prodiguer des conseils à tout le monde en matière de politique internationale. Les temps ont changé, nous avons perdu une certaine situation privilégiée d'observateur pour être plus étroitement intégrés dans la vie du monde. »

C'est pourquoi il convient d'écouter plus que jamais la voix de nos compatriotes à l'étranger et de se rendre compte de l'importance de leur rôle. Les soldats suisses, autrefois et aujourd'hui encore à la Garde pontificale, ont grandement contribué au renom du pays.

La relève fut prise par ces artistes émigrés, qui jamais n'auraient pu devenir ce qu'ils devinrent s'ils étaient demeurés sur leur terre natale (Le Corbusier, Giacometti, Honegger, et tant d'autres) et par ces centaines de milliers d'hommes et de femmes que la situation économique déficiente de la Suisse, jusqu'à il y a quelques décennies, forcèrent à s'expatrier.

(Suite et fin page 9).

## Activité des Sociétés Suisses en France

Cercle  
Suisse  
Romand

23 octobre

Le Comité du C.S.R. organise, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'entrée des cantons de Neuchâtel, Valais et Genève dans la Confédération helvétique, un **grand déjeuner choucroute**, pour le dimanche 23 octobre 1966, dans les magnifiques salons de l'hôtel du Palais d'Orsay, 9, quai Anatole-France, Paris-7<sup>e</sup>, Métro : Solférino, suivi d'une **matinée dansante gratuite** à 14 h 30, où sont invités cordialement tous les membres des Sociétés suisses de Paris, leurs amis et les amis de l'A.P.G.I.S., sous la direction de l'ensemble de Jos. Ghislery.

**A 12 heures** : Rendez-vous pour l'apéritif.

**A 12 h 30** : Déjeuner-choucroute au cours duquel notre consul de Suisse, M. M. GUELAT, nous fera un exposé sur :

LA COLONIE SUISSE DE PARIS  
FACE A L'AVENIR



### AU MENU

Quiche lorraine

La choucroute copieusement garnie

Le plateau de fromages

La bombe glacée « Nelsko »

Gaufrettes - Café

VINS, Muscadet - Côtes du Rhône

PRIX : 30 F, vins, service compris.

Pour le déjeuner, s'inscrire directement au président TAPERNOUX, 150, boulevard Masséna-XIII<sup>e</sup>. POR. 29-43.

**Réservez la date du 17 décembre 1966**, fête annuelle du Cercle suisse romand, Arbre de Noël avec distribution de jouets aux enfants et grand bal de nuit.

LE COMITE.

### BUREAUX FERMES A L'AMBASSADE SUISSE LES SAMEDIS SUIVANTS

Octobre : 8, 22.

Novembre : 5, 19.

Décembre : 3, 17, 31.

## AMBASSADE DE SUISSE EN FRANCE

L'Ambassade de Suisse à Paris attire particulièrement votre attention sur l'exposition de la mosaïque créée par le peintre Charles Pierrehumbert, Suisse de Paris, à la demande de la Ville du Locle.

L'exposition de cette œuvre destinée à la décoration d'un Groupe scolaire, a été réalisée avec l'appui de la Fondation Pro Helvetia.

## ANNIVERSAIRE

Le 10 septembre 1966 avait lieu, au château de Lenzburg la commémoration du 200<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Philipp Albert Stapfer. Professeur de théologie à l'Académie de Berne, professeur de philologie et de philosophie, Stapfer fut nommé le 2 mai 1798 Ministre des sciences, arts, monuments publics, ponts et chaussées par le Directoire helvétique. Il défendit de nombreuses idées dont certaines ne furent réalisées qu'après sa mort, comme la création d'une Bibliothèque nationale, d'Archives fédérales et d'un Musée national. De 1800 à 1803, il fut ministre de Suisse à Paris et participa à la rédaction de l'acte de médiation, en qualité de représentant des cantons d'Argovie et de Thurgovie. Durant son séjour dans la capitale française, Stapfer a fondé la Société Helvétique de Bienfaisance de Paris.

Les organisateurs de la manifestation du 10 septembre, le Conseil d'Etat du Canton d'Argovie, la fondation Pro Argovia et la « HausKommission des Philipp Albert Stapfer-Hauses » ont eu la délicate attention d'associer l'Ambassade de Suisse à Paris, représentée par M. Dubois, et la Société Helvétique de Bienfaisance, représentée par M. Hermann Matthey, à cette belle journée du souvenir. Lenzburg leur a réservé un accueil tout empreint de charme et de chaleur.

### A LA COLONIE SUISSE DE PARIS

Cela a été un grand plaisir pour nous de recevoir la lettre du « Groupe protestant des jeunes Suisses » et de la « Mission catholique suisse » par laquelle ces deux groupements suisses de Paris nous annonçaient que le montant de la collecte des culte et messe de la fête fédérale sera entièrement versé au profit de notre école de Linea Cuchilla.

L'histoire de la province Misiones, province relativement petite et perdue au nord de l'Argentine, son développement, sont fort récents. En effet, seul nous est connu le trop bref passage des jésuites au XVII<sup>e</sup> siècle dans cette région de l'Amérique du Sud. Il n'y a que quelques dizaines d'années que la colonisation débute, par l'Allemagne et la Suisse, en particulier. C'est pourquoi nous avons été si agréablement surpris de voir que notre école avait retenu l'intérêt amical de nos compatriotes de la grande métropole française.

Il s'agit donc pour nous, par le truchement de notre école secondaire agricole installée là-bas depuis cinq ans, de contribuer efficacement au développement agricole de cette petite province. C'est en 1961 que naquit notre école avec, au départ, quatorze élèves. Aujourd'hui, elle compte une centaine de jeunes gens venus de tous les coins de la province et logés dans de jolis bâtiments. Ils y apprennent à cultiver d'une manière efficiente les meilleurs produits de la région, c'est-à-dire, entre autres, le « yerba maté » (thé argentin), le « tung » (huile industrielle), le thé, les oranges, etc.

La petite paroisse protestante suisse, fondatrice et propriétaire de l'école, a été, dès ses premiers pas, soutenue dans la réalisation de son projet par le Département politique fédéral et par l'Entraide protestante de la Suisse. En plus de ce soutien financier important, l'aide de plusieurs paroisses de Suisse a toujours été la bienvenue. C'est là que le don spontané de nos compatriotes de Paris vient s'insérer, ce don généreux, inspiré par un authentique esprit œcuménique. Nous l'en remercions très cordialement, citant ici la parole de l'apôtre Paul : « Dieu aime celui qui donne avec joie. »

Christoph FEITKNECHT,  
pasteur à Misiones.

## DANSE

Notre compatriote, M<sup>me</sup> Brigitte Amherdt, professeur de danse rythmique (méthode Jacques-Dalcroze) donne, dans un studio : 2, place du Carrousel à Antony, des cours qui viennent de débuter. Ils sont ouverts aux filles et garçons de 5 à 12 ans. Au-dessus de 12 ans, aux jeunes filles seulement.

M<sup>me</sup> Amherdt entrevoit également la possibilité de louer un studio à Paris. Les personnes qui s'intéressent à ces cours voudront bien prendre contact avec elle, soit à l'adresse précitée, soit 8, rue de Presbourg, Paris, 16<sup>e</sup>.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE PEINTURE**  
Tél. : ELYsées 79-16  
**MIROITERIE  
DECORATION**  
**F. MONA**  
**ENCADREMENTS  
VITRERIE**  
38, rue François-I<sup>er</sup>  
Paris-8<sup>e</sup>

**BAR - RESTAURANT  
A LA CARTE**  
**BAR DE L'AÉRODROME DE LOGNES**  
par Villiers-sur-Marne et Malnoue  
TERRASSE  
CADRE DE VERDURE  
SPECTACLE AÉRIEN  
BAPTÈME DE L'AIR  
**PAUL GROBLI**  
Tél. 5 à Lognes (S.-et-M.)

**AUTOADHESIFS  
pour la PUBLICITE  
et LA DECORATION**  
**BARUTH & Cie**  
représenté en France  
par Pierre SCHORI  
34, boulevard Victor  
PARIS-XV<sup>e</sup> - 532-77-80